

# Saint Germain Lespinnasse

Informations municipales



Bulletin numéro 23

Septembre 2019

## édito

### sommaire



2 & 3

Vie communale

4 & 5

Équipe communale

6 & 7

Maison de services

8 & 9

Aménagements du bourg

12 & 13

Portrait croisé

14 & 15

Entreprendre à St Germain

16 & 17

CCAS - Repas des Aînés

19 & 27

Écoles - Vie associative

28 & 29

Notre patrimoine

30 à 31

Archives & État civil 2018

Avant tout, je tiens à rendre hommage à la mémoire de Jean-Mathieu MICHEL, maire de Signes dans le Var, qui le 5 août dernier a trouvé la mort, percuté par une camionnette. Quelles que soient les circonstances de ce drame, rien ne peut justifier que le maire d'une commune perde la vie dans l'exercice de ses fonctions.

Force est de constater qu'il faut un drame comme celui-ci, pour que nos gouvernants prennent conscience des difficultés d'exercice des maires ruraux : beaucoup de responsabilités avec peu de moyens, des administrés exigeants, une administration tatillonne et d'importants risques pénaux liés au mandat. J'espère que le projet de loi, post-Gilets jaunes et Grand débat national, intitulé « Engagement et Proximité : une meilleure reconnaissance de l'engagement des élus », apportera des réponses à la hauteur des enjeux pour notre démocratie.

Cette rentrée est marquée par des renouvellements au sein de l'équipe des employés communaux. Une nouvelle organisation du travail se met en place avec des modes d'action au plus près du terrain, visant à assurer davantage de services aux administrés. Vos élus s'engagent pour défendre le service public de proximité. Face au désengagement de La Poste, la commune a décidé, dans le cadre d'un partenariat équilibré, de prendre en gestion une agence postale communale. Nous souhaitons nous appuyer sur cette structure pour aller plus loin et mettre en place un espace numérique, le tout au sein d'une maison de service.

Ce bulletin municipal nous permet de vous rendre compte des actions que nous menons. Nous nous attachons à mettre en valeur notre patrimoine, embellir le cadre de vie avec le parc des Oliviers, améliorer les usages et partage de l'espace en assurant la sécurité, la maîtrise des vitesses, les besoins de stationnement et les modes de circulation, particulièrement place du 8 mai, rue des Écoles, rue Méchin et au niveau des chemins ruraux. Nous œuvrons à l'entretien et la modernisation de nos réseaux avec les enfouissements des réseaux de la rue d'Enfer, les renouvellements des conduites d'eau de la route de Noailly et de la rue de l'Oranger, le remplacement des foyers lumineux pour générer des économies d'énergie. Ces actions sont engagées progressivement en fonction de nos possibilités financières, dans une démarche de cohérence et d'harmonie d'ensemble à l'échelle de notre commune sur le long terme.

Nous poursuivons ainsi le développement de notre capacité à attirer des équipements et services publics et privés en nous appuyant sur nos points forts comme l'enseignement, la santé, les activités agricoles et industrielles, le commerce, l'action sociale ou encore les transports. Notre objectif étant de faire en sorte que Saint Germain soit reconnue comme bassin de vie au sein de notre territoire Roannais.

<http://www.saint-germain-lespinasse.com>



Pierre COISSARD  
Maire de Saint Germain Lespinasse





L'équipe municipale met en place une mutuelle de village avec Santé Mut Roanne.

La mutuelle de village permettra aux habitants de Saint Germain et aux personnes qui travaillent sur Saint Germain de profiter de tarifs négociés en se regroupant et de bénéficier d'un vrai service de proximité.

Elle est ouverte à tous, sans limites d'âge, sans questionnaire de santé, sans discrimination d'aucune sorte.

Les avantages sont nombreux : elle consacre l'engagement de Saint Germain pour l'accès à la santé pour tous et ne présente aucun coût financier pour la commune, au contraire il s'agit d'une action directe sur le pouvoir d'achat des habitants de notre commune souscrivant la mutuelle.

Si ce projet vous intéresse, nous vous invitons à venir assister à la réunion publique qui aura lieu le :

**Mardi 1er Octobre 2019  
à 18h30 - salle ERA**

Cette réunion publique sera suivie de permanences **en mairie**.

**lundi 7 octobre de 14 h à 17 h**

**jeudi 10 octobre de 9 h à 12 h**

Les personnes intéressées pourront ainsi bénéficier d'un entretien individuel afin de faire le point sur leurs besoins et de procéder aux adhésions.

**Renseignements au 06 07 13 99 55**

**ENEDIS**

L'ELECTRICITE EN RESEAU

**COUPURES DE COURANT  
POUR TRAVAUX**

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

**Lundi 7 octobre 2019**

9h30 - 11h30 (Secteur Les Gayets)

14h30 - 16h30 (Secteur Beauregard...)

**Jeudi 17 octobre 2019**

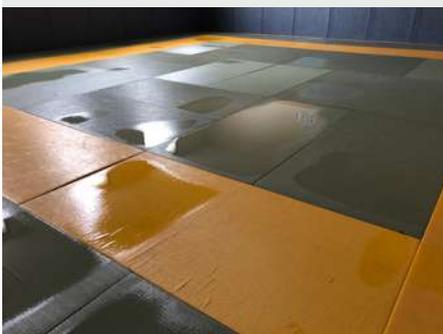
9h00 - 15h00 (Secteur Les Agourelles)

## Inondation du dojo

Suite aux importantes pluies orageuses du 19 août, comme de nombreuses autres propriétés sur la commune, le complexe sports & loisirs a été inondé. Particulièrement le dojo où se situent les dégâts les plus importants. Les deux couches de tatamis sont hors d'usage, car fortement imbibés d'eau et le sol amortissant spécifique, du fait du risque de pourrissement, devra être vraisemblablement remplacé.

Des devis ont été demandés et nous sommes en attente de la visite de l'expert de notre compagnie d'assurance.

Après quelques jours de totale indisponibilité, une solution très provisoire a été trouvée avec le bureau du dojo germanois leur permettant de commencer néanmoins leur saison. Nous les remercions ainsi que tous les membres du club et les différents utilisateurs du dojo pour leur compréhension.



**IMPORTANT**



Dans le cadre d'un exercice hors terrain militaire qui se déroulera dans la région de Roanne du 26 octobre au 1er novembre 2019, le 92ème régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand s'appuiera sur les communes environnantes, dont Saint Germain, pour manœuvrer à pied et en véhicules. Des militaires seront hébergés et des véhicules stationnés au complexe sports & Loisirs. Le complexe sera donc indisponible durant cette période.

## Aménagement d'un nouvel espace cinéraire au cimetière

Le Conseil Municipal a décidé de créer un nouvel espace cinéraire composé de cavurnes.

La cavurne est un nouveau type de monument cinéraire, c'est un lieu de recueillement individuel contrairement au columbarium qui lui est un monument collectif.

Pour ce faire, la municipalité a décidé d'affecter une petite parcelle de l'ancien cimetière, à droite en entrant, à cette utilisation.



L'entreprise Goutaudier a été sollicitée et a proposé un principe d'aménagement qui a été validé par les élus. La commission municipale travaille à élaborer un règlement qui régira les conditions d'utilisation de ce nouvel espace.

À noter d'ores et déjà que des facilités pourront être proposées aux familles qui souhaiteraient transférer les urnes de leurs défunt, du columbarium vers un de ces espaces individualisés.

### **Entretien des cimetières :**

*Afin de faciliter les interventions des services municipaux, il est demandé aux familles des défunts d'assurer, dans la mesure du possible, l'entretien des intertombe et de veiller à empêcher le développement d'arbres et arbustes sur les concessions.*

## L'équipe communale

Deux agents communaux viennent de faire valoir leurs droits à la retraite, il s'agit de Maryse GERBEL (agent technique) et de Danielle BRAS (secrétaire de mairie). Nous les remercions pour la qualité de leur engagement et leur dévouement au sein de notre collectivité. Elus et personnel communal leurs souhaitent le meilleur pour leur retraite bien méritée !

Nous avons donc procédé au recrutement de nouveaux agents : Elodie PERRIER (mutation de la ville de Roanne) à temps plein sur un poste d'agent administratif et Christine VIGNON sur un poste d'agent technique à temps partiel. Concernant plus précisément l'agence postale communale, nous confions la mission à Christelle MARQUET qui a une expérience dans ce domaine.



*De gauche à droite:*

### **Elodie PERRIER**

Agent administratif (Titulaire)

### **Marie-Thérèse RAQUIN**

Agent administratif (Titulaire)

### **Christelle MARQUET**

Agent administratif (Contractuelle)



*De gauche à droite:*

### **Laurent MARTIN**

Agent technique (Titulaire)

### **Pascal RAQUIN**

Agent technique (Titulaire)

### **Bruno DEPORTE**

Agent technique (Titulaire)



*De gauche à droite:*

### **Christine VIGNON**

Agent technique (Contractuelle)

### **Marion DEYRAT**

Agent technique (Contractuelle)

### **Marie-Rose MASCIA**

Agent Territorial Spé. Ecoles Maternelles

### **Céline CHAVANON**

Agent technique (Stage/titularisation)



Un recensement général de la population sera organisé par l'INSEE du 16 janvier au 15 février 2020. Cette année, Saint-Germain est concerné.

Nos agents administratifs auront en charge cette organisation. Sous la coordination de Marie-Thérèse, Élodie et Christelle se rendront au domicile de chaque Germanois afin d'initier l'accomplissement des formalités. Nous vous remercions pour le bon accueil que vous leur réserverez.



## Mairie St Germain Lespinnasse

30, Rue de l'Oranger  
42640 ST GERMAIN LESPINASSE

Tel : 04 77 64 50 20

Le secrétariat de mairie est ouvert  
du lundi au samedi  
de 9H00 à 12H00

### Adresse email:

[mairie.stgermainlespinnasse@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgermainlespinnasse@wanadoo.fr)

### Site internet:

[www.saint-germain-lespinnasse.com](http://www.saint-germain-lespinnasse.com)

### Conception et réalisation de ce bulletin:

Par les élus en charge de la commission communication :

Pierre COISSARD, Christophe LOPPIN, Dominique BERGER et Laurent BOIREAU

Remerciements pour la mise à disposition de photos aux responsables d'associations et à Andrée PUSCEDDU,

### Impression:

Les arts graphiques - St Romain la Motte

### Correspondants - Journaux locaux

Andrée PUSCEDDU « Le Pays »

06 71 41 78 34

[pusceddu1949@gmail.com](mailto:pusceddu1949@gmail.com)

Jacques GAUNE « Le Progrès »

04 77 66 61 20 [aj.gaune@wanadoo.fr](mailto:aj.gaune@wanadoo.fr)



**Tél. : 04 77 63 21 35**

**SITES ÉQUIPÉS  
D'UN DÉFIBRILLATEUR**



**3 défibrillateurs sont à disposition sur la commune:**

- Complexe Sports & Loisirs

- Maison de santé  
(191 rue de l'Oranger)

- Maison médicale  
(Place du pigeonier)

## Programme d'entretien des bâtiments communaux

### Réfection de deux classes de l'école publique

La commune, après les classes maternelles, poursuit son programme de rénovation du groupe scolaire avec des travaux de réfection de deux classes CE1-CE2 et CM1-CM2. Installation de faux plafonds avec un nouvel éclairage, rafraîchissement des peintures murales et cette année, dans le cadre d'un partenariat avec l'État « Écoles numériques innovantes et ruralité » nous avons équipé en ordinateurs et vidéoprojecteurs interactifs trois classes.

Ces travaux s'inscrivent aussi dans un partenariat pluriannuel avec le département de la Loire dans le cadre de l'enveloppe de solidarité.

À noter que notre école publique sera, dès cette rentrée scolaire, connectée au réseau THD42 permettant ainsi de bénéficier du très haut débit internet.

Les travaux 2020 pourraient concerner la rénovation de la cantine municipale.

Montant de l'investissement HT	
Éclairage et réseaux	3 414
Peinture et faux plafond	9 735
Matériel informatique	12 532
Plan de financement	
Département de la Loire	7 000
État — Académie	6 488
Financement communal	12 193



## Programme d'entretien des chemins ruraux

Dans le cadre du programme d'entretien des chemins ruraux, la commission voirie a retenu la réfection prioritaire de deux portions de voies communales. Selon le résultat de l'appel d'offres en cours, une troisième portion pourra être réalisée.

La **voie communale n° 11** sur une longueur d'environ 400 m entre la Maison Familiale et le carrefour des Croix Rouges.



La **voie communale n°10** sur une longueur d'environ 550 mètres à partir de la route départementale n°4 en direction de la ferme Couavoux au lieu-dit « Les Gayets »



L'enveloppe financière allouée à cette opération est de 65 332 € HT subventionnée par le Département de la Loire à hauteur de 60%.

Les travaux doivent être réalisés d'ici le 15 octobre 2019.

*Sous la direction de l'adjoint en charge de la voirie, Jean-Claude Zucchiatti, les employés communaux, Pascal, Bruno et Laurent, interviennent régulièrement pour assurer l'entretien de façon à préserver l'état des voies communales et des chemins ruraux entre deux réfections complètes.*



# Notre engagement pour maintenir

AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

Octobre  
2019



Mais  
de se

## Avec des produits et services postaux



**Affranchissements** (lettres et colis ordinaires ou recommandés).  
Vente de produits : timbres à usage courant dont timbres et carnets de timbres philatéliques), enveloppes Prêt-à-Poster par lots, emballages Colissimo, emballages à affranchir, Prêt-à-Expédier Chronopost France Métropolitaine, pack déménagement, pack garde du courrier, enveloppes de réexpédition et fourniture d'autres produits postaux sur demande.

**Dépôts d'objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée).

**Retraits d'objets y compris recommandés** (hors poste restante, valeur déclarée et Chronopost).

Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité, dépôt des procurations courrier.

## Avec des services financiers

**Retrait d'espèces** sur compte courant postal, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.

Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur des demandes de services liées aux CCP, des procurations liées aux services financiers, des **versements d'espèces** sur son propre compte courant postal, Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.

Transmission au centre financier pour traitement direct des demandes de dépôt de chèques sur CCP et comptes épargne.

## Avec un îlot numérique de services au public



Suite à l'avis favorable de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale, notre agence sera équipée d'un **îlot numérique** financé par le Fonds de Péréquation Territorial. Notre agence disposera donc d'un îlot numérique de services au public avec un accès à des services numériques grâce à un ordinateur en libre-service, connecté à Internet et branché à une imprimante-scanner.

Ce dispositif est, pour nous, une première étape dans la lutte contre les inégalités d'accès aux services et contribuera ainsi à la

modernisation de l'action publique.

Dans cet îlot numérique, on pourra accéder ainsi à tous les services numériques des partenaires traditionnels d'une maison de service au public, par exemple Pôle Emploi, CPAM, CAF ou encore MSA pour n'en citer que quelques-uns. Seule différence dans le fonctionnement, le chargé de clientèle de l'agence postale pourra orienter et aider à la prise en main des outils mis à disposition, mais il n'aura pas reçu la formation des opérateurs et il ne sera donc pas habilité à accompagner les utilisateurs précisément dans leurs démarches administratives. Aujourd'hui, beaucoup d'organismes dématérialisent leurs démarches et demandent d'imprimer ou de renvoyer des documents sous forme numérique, or tout le monde ne dispose pas d'une imprimante ou d'un scanner. Du coup, ces équipements installés au sein de l'îlot numérique de l'agence postale et l'assistance pouvant être apportée pourront être, nous n'en doutons pas, très utiles à nos administrés.



Ouvert tous  
du lundi à  
de 8H30



# Créer un service public de proximité

on  
services



Printemps  
2020

ESPACE NUMÉRIQUE

## Les enjeux

Nous souhaitons mettre en œuvre et développer une **structure d'intérêt général** mettant à disposition des administrés des compétences humaines et des ressources techniques propres au développement numérique de notre territoire. Un **lieu de médiation numérique** adapté au contexte local et intégré dans le cadre d'un projet de maintien des services publics de proximité (Agence Postale Communale).

Il s'agit de lutter contre la fracture numérique en apportant un accompagnement à l'usage des outils numériques particulièrement pour des publics qui s'en trouvent éloignés, de promouvoir et **éduquer aux usages du numérique** afin de, notamment, s'adapter à la dématérialisation administrative.

Ce projet permettra de créer aussi du lien social, de la convivialité et ainsi lutter contre l'isolement autour des usages du numérique et des composantes pédagogiques du projet.

## Les objectifs

L'objectif est d'organiser un **service de proximité** permettant un accès, facilité et accompagné, à un bouquet de services publics en ligne pour la population. Ce sera aussi un **lieu de formation** et de pédagogie au numérique. Chacun pourra disposer d'**espaces de travail partagés** dédiés aussi aux associations locales, à des porteurs de projets et occasionnellement à des télétravailleurs.

## Les moyens

Le projet consiste à aménager et équiper l'ancien local du tri postal de 52 m<sup>2</sup>, annexé dorénavant à l'agence postale. Il comportera **trois espaces connectés** au très haut débit. Un espace **salle de réunion** pour assurer des formations de groupes (vidéoprojection : Écran interactif avec ordinateur intégré) et matériel d'application (tablettes). Un **espace d'accès libre** pour la mise à disposition de matériel pour des usages particuliers et confidentiels (2 ordinateurs fixes complets, utilisation internet et bureautique). Un **bureau indépendant** pour accueillir des services itinérants ou l'organisation de permanences partenaires (service social...).

## L'idée du fonctionnement

Dans un premier temps, l'**ouverture sera identique à l'agence postale**.

L'agent communal chargé de la gestion de l'agence postale assurera l'accueil, la surveillance et l'accompagnement des utilisateurs. Il sera aussi fait appel au bénévolat via le milieu associatif pour assurer la dynamique de la structure.

Le calendrier de réalisation passe par la recherche de partenaires financiers ; La Poste s'est d'ores et déjà engagée, via le fonds de péréquation, à participer pour les dépenses d'aménagement de l'ensemble des locaux pour un montant de 20 000 €, un dossier est en cours d'instruction auprès du Conseil Départemental pour une participation à l'achat des matériels informatiques, d'autres sollicitations de subventions sont en cours d'étude.

**Nous y travaillons pour pouvoir mettre en place ce service au printemps 2020.**

La réussite de cette opération passera aussi par des **partenariats locaux** en matière de fonctionnement (bénévolat, actions solidaires, structures associatives et éducatives de la commune). Un **groupe de travail collaboratif extramunicipal** sera mis en place associant élus, agents communaux, dirigeants d'associations et représentants des usagers afin de, notamment, définir le cadre et le suivi d'utilisation de la structure dans le respect de la confidentialité et la protection des données à caractère personnel.

SON

SERVICES

ESPACE  
NUMÉRIQUE

les matins  
au samedi  
à 12H00



# Les programmes de travaux

## Place du 8 mai et abords de la route de Vivans



La construction en 2016 de notre Maison de Santé Pluriprofessionnelle a été le point de départ d'une réflexion sur l'organisation de cette place publique.



Pour mener à bien cette opération, il convient de bien définir les usages et les besoins tout en proposant un cadre de vie agréable, fonctionnel et sécurisé. Nous devons tout d'abord préserver le potentiel d'extension de la maison de santé comme prévu lors de sa conception. Nous devons ensuite organiser le stationnement en relation avec les commerces de la rue de l'Oranger et assurer la giration des bus. Il est d'autre part impératif de concevoir ces aménagements afin de désimpermeabiliser et déconnecter une grande partie des eaux pluviales de la place et favoriser l'infiltration et la rétention des eaux de ruissellement arrivant par la rue de l'Oranger et la rue d'Enfer. Cette contrainte renforce l'esprit paysager que nous souhaitons donner à cette place puisque nous envisageons la création d'un parc central et d'un réseau de noues pour mieux canaliser et ralentir les eaux de ruissellement.

Des réunions de concertation seront organisées afin de construire un projet d'aménagements partagé par les riverains de la place et les professionnels de santé exerçants à la maison de santé.

Dès 2016, nous avons obtenu des subventions qu'il convient de ne pas perdre, ceci nous oblige à prévoir un calendrier de réalisation à court terme. L'État vient de nous allouer une dotation d'équipement et grâce aux interventions de Sophie ROTKOPF et de Jean BARTHOLIN, le Conseil Régional Rhône-Alpes et le Département de la Loire nous soutiennent financièrement sur ce projet.

Les parts communales des taxes d'aménagement des opérations immobilières jouxtant cette place, construction de la maison de santé, lotissement Clos Louis et transfert de la pharmacie nous apporte une ressource d'investissement de l'ordre de 47 000 €.

### Plan de financement prévisionnel - Aménagement de la place du 8 Mai

Coût estimatif de l'opération (Travaux et maîtrise d'oeuvre)		348 175
État - DETR 2019	20%	69 635
État - 1% paysage	13%	43 618
Région	20%	69 635
Département de la Loire	30%	104 400
<b>Total des financements sollicités</b>	<b>83%</b>	<b>287 288</b>
<b>Financement communal</b>		<b>60 887</b>
Taxes d'aménagements perçues sur les opérations afférentes		47 032
<b>Autofinancement communal</b>		<b>13 855</b>

### Programmes de travaux connexes

Travaux de requalification de la rue d'Enfer	146 286
Travaux sur les abords de la route de Vivans	76 090
Demandes de subventions en cours	

Nous travaillons au plan de financement des opérations connexes de la rue d'Enfer et de la route de Vivans qui seront programmées dès 2020.



*Le gestionnaire de nos réseaux, Roannaise de l'Eau, a bien pris en compte nos soucis d'inondation dus aux débordements du réseau d'assainissement rencontrés route de Vivans lors de pluies intenses.*

*Le diagnostic engagé l'année dernière conclu à la nécessaire déconnexion des eaux pluviales et des trop-pleins d'étangs du système d'assainissement.*

*En collaboration, nous allons engager des travaux pour réduire les débordements par une mise en séparatif progressive et ciblée de portion de réseaux et déconnecter des eaux pluviales du réseau d'assainissement en enclenchant une démarche sur les espaces publics et les bâtiments.*

*Il s'agit d'actions à réaliser progressivement en fonction des arbitrages financiers de la commune et du syndicat. Il est acté de commencer, dès 2020, par une démarche de l'aval vers l'amont en commençant par la route de Vivans avec des travaux sur les réseaux pour la Roannaise de l'eau et des travaux sur les fossés et la gestion des écoulements de surface pour la commune.*



# k d'aménagements du bourg

## Rue des écoles

Les travaux de requalification de la rue des Ecoles viennent de s'achever. La largeur importante de cette rue nous a permis d'intégrer une zone de circulation apaisée consistant en un cheminement piétonnier paysagé reliant les deux écoles et le complexe sports & loisirs.

Ces aménagements répondent à la volonté de sécuriser les déplacements des enfants avec la réalisation d'un passage surélevé au croisement de la rue Persigny, et d'un second proche de l'école publique afin de sécuriser la traversée de la rue.

**Les piétons disposent donc dorénavant d'un cheminement sécurisé reliant le chemin de Blanchardon au complexe sports & loisirs.**

Ces travaux ont aussi été l'occasion de clôturer l'un des anciens terrains de basket pour l'affecter à l'usage de l'école durant le temps scolaire. L'accès reste libre en dehors de cet usage. L'autre terrain a été transformé en parking. Une voie de liaison, à partir de la rue des Ecoles, a été créée et des espaces paysagés sont en cours d'aménagement.

Sur cette même zone, nous avons renouvelé l'entourage du terrain de boules et, par la même occasion, nivelé le terrain par apport d'une couche de sablon.

L'ensemble de l'opération représente une dépense HT de 146 286 € subventionnée à près de 60% par l'État et le département de la Loire.

Concernant l'organisation de la circulation et du stationnement aux alentours du groupe scolaire, une réglementation sera mise en place afin de répondre aux dysfonctionnements observés, souvent dûs à un manque de civisme. Il a été décidé au Conseil d'école que les enfants travailleront avec leurs enseignants sur ces aspects et concevront une signalétique qui sera matérialisée et mise en place par la commune.



Avec le concours financier de l'Etat et du Département



## Parc des Oliviers

Notre commune a saisi l'occasion d'acquérir une parcelle de plus de 5000 m<sup>2</sup> incluant un bâtiment utilisé dorénavant comme local technique communal. Les élus travaillent à valoriser le reste du terrain en lui donnant une vocation de circuit de promenade avec la mise en place de divers mobiliers : de repos, de loisirs, sportifs... afin d'agrémenter cette promenade.

Avant notre acquisition, cette parcelle a malheureusement subi un déboisement « sauvage » la rendant quelque peu désertique par rapport à ce qu'elle représentait dans le paysage germanois.

Face à ce constat, les élus ont fait le choix d'investir rapidement dans un plan de reboisement à travers un projet directeur sommaire d'aménagement qui, lui, se réalisera tout au long des années à venir.

Nous avons dorénavant un site avec beaucoup d'atouts à mettre en avant, c'est une parenthèse verte au milieu d'un tissu urbain reliant deux extrémités du bourg avec possibilité de déplacement en mode doux. Des initiatives pour promouvoir la nature ont déjà vu le jour et sont à conforter : jardin partagé, bonhomme à insectes, sculptures à la tronçonneuse...).

Il convient aussi de résoudre des problématiques, notamment la visibilité avec le centre éducatif. L'étang, qu'il convient de mettre en valeur, est également un espace très important par la faune et la flore présentes. Ce travail sera mené de façon collaborative avec les riverains.

Le conseil municipal vient de confier, pour un montant HT de 1400 €, à l'atelier du Ginkgo basé à Saint-Haon-le-Châtel une mission de définition d'un futur aménagement.





Ce lotissement, situé route de la Gare en direction d'Ambierle, est composé de 20 maisons. Nous sommes, sur ce lotissement, face à des problématiques anciennes, difficilement compréhensibles par les nouveaux résidents. C'est un imbroglio touchant plusieurs domaines : assainissement, eaux pluviales, voirie.

Afin de répondre aux observations des riverains quant au manque d'entretien de la voirie du lotissement, la commune a financé un état des lieux des réseaux. C'est un préalable à toute reprise de ces réseaux par notre concessionnaire, la Roannaise de l'Eau. Cette reprise conditionne elle-même la possibilité d'intégrer la voirie dans le domaine communal permettant ainsi les interventions communales. Une réunion a été organisée le 19 janvier 2018 avec les riverains et la Roannaise de l'eau afin de présenter les résultats du diagnostic des réseaux.

L'enquête de terrain et l'inspection télévisuelle ont permis d'identifier différents types d'anomalies : des canalisations déboîtées, des parois percées, des contre-pentes et même des branchements inversés. En résumé, le collecteur d'assainissement, dans son ensemble, est dans un état très dégradé, non fonctionnel et sans réelle possibilité, vu son état, d'investir pour le réparer. De ce fait, la Roannaise de l'Eau ne peut l'intégrer en l'état dans le domaine public. Des travaux conséquents, évalués à environ 100 000 euros, sont nécessaires avant toute reprise. De plus, considérant que les tuyaux existants contiennent visiblement de l'amiante, l'estimation des travaux serait encore plus importante.

Pour les représentants de la Roannaise de l'Eau, l'état de ce réseau ne vient pas de son ancienneté, car ils ont à traiter d'autres réseaux qui sont encore plus anciens et qui sont en meilleur état. Pour eux, la responsabilité incombe au lotisseur. Malheureusement, compte tenu de l'ancienneté des travaux, aucun recours ne peut être envisagé tant au niveau du lotisseur que des entreprises ayant effectué les travaux.

Il a été également constaté lors de l'inspection que des maisons ne sont pas branchées correctement, les réseaux eaux pluviales et eaux usées ayant été inversés. Ceci soulève une autre problématique obligeant les propriétaires à se mettre en conformité à leurs frais.

Le bilan de cette réunion est qu'à priori le réseau est à refaire entièrement. Les travaux incombent à tous les propriétaires du lotissement, du fait que l'on se trouve sur un domaine privé. Dans ces conditions, la commune n'a pas la possibilité de procéder au classement dans le domaine public de la voirie du lotissement.

Depuis plusieurs années des procédures ont été engagées pour pallier cet état de fait, malheureusement aucune n'a abouti. Il a été suggéré aux riverains qu'ils se regroupent au sein d'une association syndicale pour agir ensemble et réfléchir aux procédures à engager. Loin de se désintéresser de cette situation, la commune apportera son soutien à toute initiative visant à rechercher des solutions à cette situation préjudiciable pour nos concitoyens.

Depuis cette réunion, la situation n'a pas évolué. La commune intervient néanmoins concernant l'entretien régulier de ces espaces qui devraient être publics, mais s'agissant en réalité d'un domaine privé, il n'est pas possible de procéder aux réfections importantes, notamment de voirie, qui vont devenir de plus en plus pressantes.

LA PRESSE

## Andrée PUSCEDDU à la une du PAYS Saint Germain

La presse locale est un média important pour une petite commune comme la nôtre. C'est non seulement une source d'informations, mais c'est aussi un vecteur de partage d'un savoir alimentant les discussions et par là même animant la vie du village. Par ce petit clin d'oeil à **Andrée Pusceddu**, nous voulions lui témoigner notre reconnaissance pour toute l'implication qu'elle met dans son rôle de correspondante locale du Pays Roannais, pour sa disponibilité et pour sa bonne humeur.

Il convient de bien prendre en compte que tous les articles qu'elle transmet ne sont pas publiés... à son grand dam...



*Vous pouvez retrouver le flux d'actualité qui est publié dans le Pays Roannais, concernant St Germain, sur le site internet de la commune*





## AGISSONS

### CONTRE LA VIOLENCE !

**La violence, nous connaissons tous !**  
Mais ce n'est pas une fatalité et des outils de « Non-Violence » existent !

La **MFR de St Germain Lespinasse** et l'association **UMANI\*** « Acteur de la Non-Violence » vous invitent à participer à ses Ateliers pédagogiques au service du « Mieux Vivre Ensemble » afin de redonner le Goût et l'Envie d'Apprendre.

#### Ils se dérouleront la journée du **JEUDI 09 JANVIER 2020**

A la Salle ERA de St Germain Lespinasse, en plusieurs temps

- Matinée d'Initiation animée pour les Primaires (classe de CE2/CM1/CM2).
- Début d'après-midi pour les Adolescents. (Classe de 4ème/3ème).
- En soirée : Conférence Débat tout Public ouvert à tous.

#### PRESENTATION DE L'OPERATION

L'association des parents d'élèves de la MFR de St Germain Lespinasse a rencontré **Jean-François Bernardini**, le célèbre chanteur du groupe Corse :

**I Muvrini** l'année dernière durant l'une de ses interventions sur nos grandes villes.

De cette belle rencontre est née l'envie et la conviction de sensibiliser nos jeunes, nos familles, nos équipes aux outils contre la violence et de partager en milieu rural ce témoignage pour agir contre toute forme de violence

Qu'est-ce que la non-violence ?

« Quand on parle de la Non-Violence au début, on s'imagine que ceux qui en parlent ont des lunettes roses, d'un monde avec une utopie irréalisable ».

En fait, la non-violence est une philosophie, un art de vivre ensemble, apprendre à nos jeunes à exprimer leurs

émotions et savoir gérer leurs frustrations est une urgence civique. Dans un monde où la violence est sacralisée, banalisée : harcèlement de tout type, violence physique, violence verbale, mise à l'écart, méchanceté gratuite ...

Construire autour des élèves un cadre exigeant, intellectuel, émotionnel et matériel fondamentalement positif est propice à leurs apprentissages et leur permet de donner le meilleur d'eux-mêmes.

**Une école qui « veille bien » sur ses élèves et qui croit dans les capacités de progrès de chacun construit un rapport de confiance entre adultes et élèves.**

Nous vous proposons de venir aux ateliers pédagogiques animés par Jean-François Bernardini et son équipe. Cet homme de convictions, d'une voix posée et déterminée sait pénétrer nos cœurs. Il a déjà œuvré auprès de 65 000 jeunes et adultes en France.

Chaque Atelier/Conférence, d'une durée de 45 min à 1h30, est mené avec convivialité sous le format d'une « animation-débat » : témoignage, échange, rapport au vécu de chacun.

#### 3 thèmes:

##### **Le matin pour les scolaires : CE2/CM1/CM2**

« *Silence la Violence ! La girafe et le chacal, semez de mots qui font grandir...!* ».

##### **L'après-midi pour les collégiens : 4ème/3ème**

« *la non-violence un équipement de vie* »

##### **En début de soirée**

« Conférence tout public » ouvert à tous avec une pause musicale avec L'Harmonie de St Germain.



Fundazione  
di Corsica



# Portrait croisé

## Les Atouts de Saint Germain

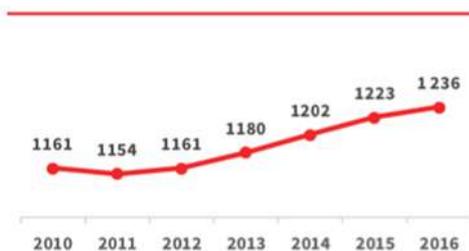


Roannais Agglomération s'est engagé dans une démarche d'observation et d'analyse de son territoire. A ce titre, une commande a été réalisée auprès du cabinet Ithéa Conseil pour l'acquisition de « Portraits croisés de Territoire » pour l'agglomération ainsi que pour chacune des 40 communes qui la composent.

Chaque portrait présente une synthèse sur une quinzaine de thématiques : sociodémographique, économique, sécurité, finances publiques, famille... Ceci nous permet de cerner les évolutions, « prendre la température » et, en définitive, comprendre pour agir.

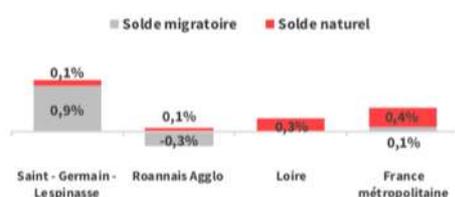
L'ensemble des informations ont été produites à partir de données émanant de diverses institutions françaises (INSEE, DGFIP, Arcep, Éducation Nationale, CAF, Pôle Emploi...) Nous pensons utile de porter à votre connaissance certains de ces éléments qui caractérisent notre commune.

Evolution annuelle de la population depuis 2009



La population légale de la commune est, selon les derniers chiffres de l'INSEE, de 1 236 habitants. Depuis 2010, la population a enregistré une évolution de 6%. En moyenne, la population a évolué chaque année entre 2010 et 2015 de 1,0%. A noter que le solde migratoire est de 0,9% alors qu'il est globalement négatif (-0,3%) pour l'ensemble du Roannais, cela traduit l'attractivité de notre commune pour de nouveaux habitants.

Variation annuelle moyenne de la population entre 2010 et 2015



A noter l'indice de jeunesse (0,9) qui est supérieur à celui du Roannais (0,7). En 2015, on comptait 0,9 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

Ce rajeunissement de notre population est en corrélation

avec le nombre de places d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans, le fort taux de couverture global (assistants maternels, EAJE, école maternelle et garde à domicile) qui était de 143 pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2016.

Indice de jeunesse\*



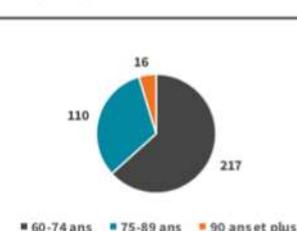
La part des jeunes de moins de 18 ans est, toutes tranches d'âge confondues, nettement supérieure à Saint Germain que sur le reste du territoire. En 2015, la part des 15-17 ans au sein de la population était de 4,7 %, contre 3,7 % en France métropolitaine. En 2015, les couples avec enfants représentaient 46 % des familles, contre 37 % sur le Roannais.

Nombre total de places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2016



Concernant la **population « sénior »** deux éléments notables : en 2015, la part des plus de 60 ans au sein de la population était de 28 % contre 32 % sur le Roannais. Entre 2010 et 2015, la part des 75 ans et plus au sein de la population est passée de 9,8 % à 10,3 %. 126 personnes sont âgées de plus de 75 ans et la moitié des personnes de plus de 80 ans vivent seules. **Il convient d'être vigilant face à cet isolement des personnes âgées.**

Les séniors par âge

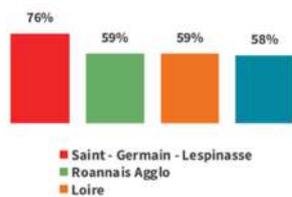


De 1968 à 2015, le **nombre de logements** sur la commune est passé de 396 à 565 avec un taux de vacance de 8,3 % contre 11,4 % sur le Roannais. En 2015, 76 % des habitants étaient propriétaires de leur logement,



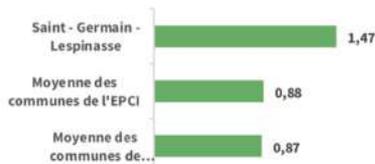
contre seulement 59% sur le Roannais, En 2015, 75 % des habitants étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi, le taux de chômage était de 10 % contre 15 % pour le Roannais. 87 % des actifs étaient en CDI ou dans la fonction publique, soit avec un emploi « stable ».

Les propriétaires de leur logement



Par ailleurs, le **nombre d'actifs occupés** pour un emploi permet d'identifier la capacité à trouver du travail au sein même de la commune de résidence. Cela a des incidences sur la mobilité quotidienne. En 2015, on comptabilisait 1,47 personne(s) active(s) résidant sur Saint Germain, pour 1 emploi présent, ce nombre tombe à 0,88 pour la moyenne des communes de l'Agglo. Ceci montre bien le dynamisme de la commune, loin d'être une commune « dortoir ».

Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence



Au 1er mars 2018, **132 entreprises** étaient enregistrées au répertoire SIRENE avec 20 % d'emplois dans le secteur industriel. La commune compte environ 348 emplois, dont 263 salariés et 85 non-salariés. Ces emplois sont occupés, pour 113 d'entre eux, par des personnes résidant sur la commune. Pendant la journée la commune perd 15,6 % de sa population, car 422 Germanois partent travailler à l'extérieur de la commune et 235 personnes viennent y travailler.

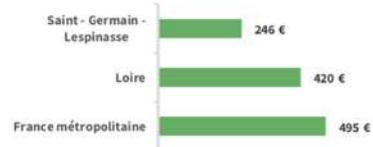
Le **revenu moyen** des foyers fiscaux imposés permet de disposer d'une première vision de la richesse d'un territoire, En 2016, le revenu moyen était de 23 948 € par foyer fiscal germanois, légèrement supérieur à celui concernant l'agglomération. En 2017, 25,3% des allocataires CAF ont bénéficié de la prime d'activité, contre 21,2% au niveau national.

**L'accès à la santé** peut être évalué via deux indicateurs :

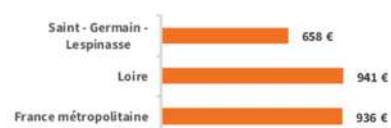
- Les bénéficiaires de la CMU-C : en 2017, la part des bénéficiaires de la CMU complémentaire parmi les assurés du Régime général de la Sécurité sociale était de 3% contre 10% sur la Loire.
- Les assurés n'ayant pas déclaré de médecin traitant et donc potentiellement moins impliqués dans leur parcours de soins, en 2017: 3,5% des assurés du Régime général n'avaient pas de médecin traitant contre 8% sur Auvergne-Rhône-Alpes En 2018, il y avait 1,8 médecins généralistes pour 1000 habitants contre 0,94 pour la France métropolitaine.

Deux indicateurs concernant les **finances locales** : en 2017, les impôts locaux étaient de 246 € par habitant contre 420 € pour le département et la dette par habitant représentait 658 € contre 941 € pour le département.

Impôts locaux par habitant (population DGF) en 2017



Dette par habitant en 2017



*Cette étude, prise dans sa globalité, avec 15 thématiques et 160 représentations graphiques, donne véritablement une image dynamique de Saint Germain avec une population familiale en augmentation constante, ouverte sur l'accueil de la jeunesse. Un secteur de l'immobilier attractif en développement. Une économie industrielle de proximité bien présente, porteuse d'emplois. Des commerces et services bien implantés. Un secteur de la santé porteur. Des taux d'impôts locaux très modérés et une dette communale bien maîtrisée. Notre commune a de réels atouts sur lesquels il convient de mieux communiquer face à un certain déficit de notoriété, non seulement auprès du public, mais aussi au sein de notre agglomération ou auprès de l'administration et des chambres consulaires.*



# Finances communales

apporte aux communes, et ceci très significativement entre 2014 et 2019. Il n'y a pas eu de baisse en 2020. Sur cette même période, en cumul sur 6 ans, la dotation forfaitaire a été diminuée de près de 163 000 €.

Depuis plus de 10 ans, les taux des impôts locaux n'ont pas été augmentés. Comparativement aux communes voisines, de notre importance démographique, Saint Germain est la commune qui pratique les taux les plus bas. Ceci permet de préserver le pouvoir d'achat et d'être attractif dans le domaine immobilier.

	Taxe habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
<b>Saint Germain Lespinasse</b>	<b>7,50%</b>	<b>14,60%</b>	<b>31,00%</b>
La Pacaudière	7,88%	16,02%	32,58%
Saint Romain la Motte	8,32%	13,87%	33,34%
Ambierle	8,96%	15,52%	46,52%
Saint André d'Apchon	9,38%	16,39%	49,06%
Renaison	10,28%	17,83%	49,90%

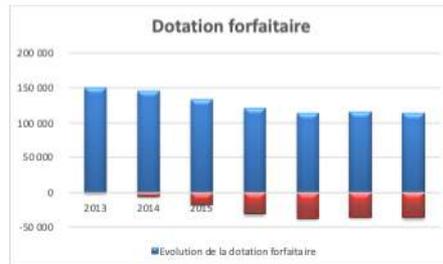
En raison de l'évolution dynamique des bases d'imposition avec notamment les nouvelles constructions, le produit reçu de la perception de ces taxes est en nette augmentation. En cumulé, sur les six dernières années, nous avons perçu près de 172 000 € de plus par rapport au produit de l'année 2013.



Années	Produit 3 taxes	Différentiel / 2013
2013	267 968	
2014	273 170	5 201
2015	287 555	19 587
2016	287 288	19 319
2017	301 464	33 496
2018	309 347	41 378
2019	320 979	53 011
Cumul		171 992

Malheureusement, sur la même période, l'État s'est fortement désengagé de l'aide financière qu'il

Budget général	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Total des dépenses</b>	<b>508 358</b>	<b>458 566</b>	<b>503 609</b>	<b>528 798</b>	<b>605 789</b>	<b>547 571</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>673 452</b>	<b>595 481</b>	<b>638 396</b>	<b>659 853</b>	<b>743 531</b>	<b>732 821</b>
<b>Capacité auto-financement</b>	<b>165 094</b>	<b>136 915</b>	<b>134 787</b>	<b>131 055</b>	<b>137 742</b>	<b>185 250</b>
<b>Total remb. Capital emprunts</b>	<b>46 814</b>	<b>54 550</b>	<b>56 214</b>	<b>65 546</b>	<b>78 817</b>	<b>86 733</b>
<b>CAF nette remb emprunts</b>	<b>118 280</b>	<b>82 365</b>	<b>78 573</b>	<b>65 509</b>	<b>58 925</b>	<b>98 517</b>



Année	Montant	Différentiel	Taux
2013	150 067		
2014	144 892	-5 175	-3%
2015	132 076	-17 991	-12%
2016	119 409	-30 658	-23%
2017	113 436	-36 631	-31%
2018	114 353	-35 714	-31%
2019	113 524	-36 543	-32%
<b>Différentiel du mandat</b>		<b>-162 712</b>	

Au niveau de nos capacités budgétaires, ces deux éléments financiers se neutralisent. Nous ne bénéficions donc pas du levier fiscal qui aurait pu être mis au service de l'investissement.



Cependant, grâce à la rigueur budgétaire mise en place, notre capacité d'autofinancement nette, une fois le capital des emprunts remboursé, est préservée. Ceci nous permet de poursuivre de façon raisonnée notre politique d'investissement, tout en désendettant la commune.

Dès 2022, et particulièrement à partir de 2026, la commune, du fait de la fin du remboursement d'emprunts conséquents, retrouvera une capacité d'investissement importante permettant de mener à bien d'importants projets.

## LA SOBRIÉTÉ BUDGÉTAIRE AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT

### Atelier de groupe MON SOMMEIL



## Participez à un atelier sommeil

Roannais Agglomération vous propose, en lien avec la CARSAT, un atelier sommeil pour des publics seniors en groupe de 9 à 18 personnes

### L'objectif de cet atelier est :

De connaître le fonctionnement du sommeil pour mieux appréhender les effets liés à l'âge.

De donner des conseils et astuces au quotidien.

D'évoquer les difficultés passagères, les pathologies liées au sommeil.

Ces séances seront animées par une psychologue.

**Vendredi 4 et 11 octobre 2019**  
**de 9 h 30 à 11 h 30**

à la Maison de santé Asclépias de Saint Germain Lespinasse.

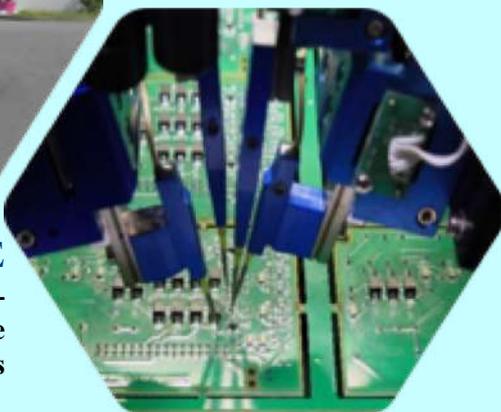


Inscriptions auprès du secrétariat de mairie  
04 77 64 50 20



# Entreprendre

à Saint Germain



Depuis 28 ans, la société SFE est spécialisée dans la sous-traitance de fabrication de cartes et d'ensembles électroniques.

Basée sur Saint Germain Lespinasse, la flexibilité et la réactivité sont les valeurs partagées par toute l'entreprise à la recherche continue de l'excellence.

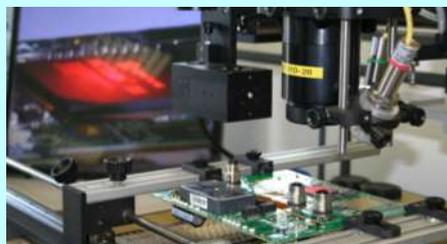
Entreprise à taille humaine, SFE est un acteur reconnu dans l'électronique petite et moyenne série sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Basé sur une offre de services globale, le site s'étend sur une surface de plus de 1700 m<sup>2</sup> avec une équipe de 35 collaborateurs et des moyens industriels performants, dimensionnés pour permettre de développer sa croissance.

SFE dispose d'outils de production qui sont à la hauteur de ses grands donneurs d'ordres qui sont notamment dans le domaine de la santé, du ferroviaire, de la défense et de l'industrie... Des moyens industriels récents permettent d'obtenir qualité et productivité dans un environnement maîtrisé en ESD (électricité statique).

Certifiée ISO 9001 et 14001, la qualité est au cœur des engagements de la société qui mène une démarche constante et permanente d'amélioration continue des processus de fabrication. Son expérience et son expertise sont de véritables atouts qui lui permettent d'offrir une maîtrise complète dans la qualité des produits de ses clients.

En janvier 2019, la société est reprise par un de ses cadres. En restant associé avec Thierry BROSSE, Laurent CHAUMONT prend alors ses nouvelles fonctions de PDG.

SFE espère prospérer encore de très longues années et poursuivre son développement



Site internet : [www.sfe42.fr](http://www.sfe42.fr)



Le nouvel Espace Vétérinaire Germanois a ouvert ses portes le lundi 8 avril 2019 avec notamment, parking privé, zone de

promenade pour chiens, plus de 400 m<sup>2</sup> d'espaces dédiés aux animaux, deux salles de consultation, chenil spacieux, chatterie séparée, bloc chirurgical, accès spécifique pour bovins et chevaux, salles d'hospitalisation et de chirurgie pour veaux. Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ainsi que le samedi jusqu'à 17h00.

Consultations sur rendez-vous  
Urgences 24h/24 - 7j/7 sur appel téléphonique

04 77 64 50 00

[contact@espace-veterinaire-germanois.com](mailto:contact@espace-veterinaire-germanois.com)



## Opération communale connexe:

Pour faciliter cette implantation et répondre aux attentes des vétérinaires, la commune a réalisé une acquisition foncière auprès de Roannais Agglomération pour une surface de 3165 m<sup>2</sup> sur la zone des Oddins, pour un prix de 15 507 €. Ceci a permis d'aménager en bordure une voie communale permettant l'accès à l'espace vétérinaire à partir de la rue Méchin, pour un coût de travaux de 9 508 €. Cette opération nous permet ainsi d'agrandir la zone de loisirs à proximité des terrains de football et du city-stade pour des aménagements à venir.



# Centre Communal d'Action Sociale





# Album souvenir du CCAS

Repas des Aînés  
Fêtes des Mères  
2004 - 2006



# ÉCOLE SAINTE MARGUERITE

RENTREÉE  
SCOLAIRE  
2019-2020

# GROUPE SCOLAIRE ÉCOLE PUBLIQUE

L'effectif est cette année de 100 élèves.

L'équipe enseignante n'a pas changé.

Virginie CHEVALIER : 18 élèves (TPS-PS)

Sandrine SAVARD : 27 élèves (MS-GS-CP)

Fabienne ZUCCHIATTI : 25 élèves (CE1-CE2) et

Alexandra DUBOST : décharge de direction le lundi.

Pascal MILLET : 29 élèves (CM1-CM2)

AESH : Mmes DEBOUT et MAISONNETTE. Cette dernière sera également sur l'École publique de St Germain Lespinasse.

Service civique : Angèle BRUN.

Salariées : Nathalie PROST et Agnès BAUDOT.



Deux projets seront menés conjointement cette année :

- **Théâtre** (toute l'école) sous forme de saynètes qui seront présentées fin février-début mars.

- **Environnement** : sensibilisation à la responsabilité citoyenne (mise en place d'un jardin à l'école, lutte contre le gaspillage alimentaire, réutilisation et recyclage des déchets...).

Nous poursuivons également l'apprentissage de l'anglais afin de préparer les élèves à la pratique orale d'une langue vivante.

## NOTRE ENGAGEMENT QUOTIDIEN

**respect, écoute, partage, pardon, bienveillance**



L'équipe enseignante:

Camille MUZEL classe de CP CE1 : 19 élèves

Delphine LUTZ classe de TPS PS : 24 élèves accompagnée de Marie Rose MASCIA

Stéphanie LACABANNE classe MS PS 23 élèves. Elle est accompagnée de Marion DEYRAT

Fabienne GOUTORBE classe de CE1 CE2 : 25 élèves

Nathalie MICLOT, directrice, classe de CM1 CM2, lors de sa décharge elle sera remplacée par Manon THIVEND : 26 élèves

Effectifs : 117 élèves

Les projets 2019 2020

- Projet tout au long de l'année en lien avec la citoyenneté : L'École transmet aux élèves l'ensemble des valeurs républicaines à travers ses enseignements, la vie scolaire et l'ensemble des actions éducatives qu'elle porte. Prise de conscience d'un vivre ensemble tant sur le civisme que sur la morale.
- Poursuite des échanges en cycle 3 sur le harcèlement
- Séances piscine, pour les enfants en GS, CP, CE1, CM1 et CM2 durant le 1er trimestre.
- Participation au prix des incorruptibles avec lecture régulière de livres.
- Modification des carnets d'apprentissage en maternelle.
- Participation des maternelles à des spectacles au théâtre de Roanne dans le cadre des RMR (rencontres musicales du roannais).



## DOJO Germanois

### Du JUDO, pourquoi pas ?

Activité de détente et de plaisir, l'apprentissage du judo se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de chacun, ce qui permet d'évoluer à son rythme. Le Judo permet de devenir plus adroit, plus souple, plus fort, mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Les adultes : cours les mercredis à 19h30. Osez pousser la porte... Nous vous accueillerons avec plaisir. Prêt d'un kimono pour faire un essai !

Les femmes aussi ! Cet art martial convient très bien aux femmes, qui d'ailleurs y excellent, une fois les premières appréhensions passées. Voilà l'occasion de revenir au sport !

COURS JUDO ENFANTS dès 4 ans, cours les mercredis :

ÉVEIL JUDO : de 16h 30 à 17h 30 (> 4 ans)

NINJAS : 17h 30 à 18h 30 (> 7ans) - SAMOURAÏS : 18h 30 à 19h 30 (> 11ans)

ENTRAÎNEMENTS COMPÉTITION : les vendredis de 19h à 20h15.

### Et si je m'occupais de moi ?

AÏKI : les lundis et les jeudis de 19h à 20h30

Depuis 2006, la pratique de l'Aïki, basée sur le Taïso, le Shiatsu, le Do-In, la méditation, et la sophrologie propose un travail énergétique d'harmonisation du Qi et des émotions par le déblocage des méridiens du corps.

QI GONG : les lundis de 17h à 18h30

Basée sur la Médecine Traditionnelle Chinoise, cette pratique millénaire améliore la respiration, la souplesse, la relaxation, la gestion du stress, la vitalité, la mémoire et le sommeil. Il favorise la sérénité et le lâcher-prise.

Cours de Taoïsme, de diététique chinoise et médecine taoïste.

Ces cours de Qi Gong et Aïki sont, hélas, victimes de leur succès, et l'inscription se fait en liste d'attente.

Contact : Karine Aucourt, Présidente, au 04 77 64 54 21

Site internet : [www.dojo-germanois.fr](http://www.dojo-germanois.fr)



## Association détente et loisirs créatifs

L'atelier « Détente et loisirs créatifs » reprend son activité à partir du jeudi 5 septembre, à la salle des associations, rue de Verdun à Saint Germain Lespinasse.

Initiation et pratique de la peinture sur céramique, porcelaine, verre, mosaïque, et de la peinture à l'huile sur toile seront au programme.



L'équipe attend les nouveaux créateurs et créatrices en herbe pour se retrouver dans la « joie et la détente », tous les quinze jours (les jeudis) en alternance avec le club de la « bonne humeur » de 14 à 18 heures à la salle des associations.

L'exposition-vente des créations de l'association aura lieu le 21 et 22 septembre, au grand-couvert durant la fête patronale.

Pour vous inscrire ou pour de plus amples informations, contacter :

**Liliane BOSSAND**

Port : 06.11.20.69.40

Fixe : 04.77.64.55.90





## La boule Germanoise

Le bureau a été reconduit lors de l'assemblée générale pour l'année 2018/2019 :

Président : Yves DEYRAT  
Trésorier : Christian POMMIER  
Secrétaire : Patrick BALLANDRAS

*Nous avons organisé 3 challenges :*

- **samedi 6 juillet** = coupe de l'amitié
- **samedi 27 juillet** = coupe des frangines
- **samedi 10 août** = coupe Lombard



les vainqueurs de la coupe de l'amitié

Nous avons un nouvel adhérent, ce qui fait que l'on se retrouve à 6 licenciés et 4 membres honoraires.

Pour les mois à venir, nous faisons appel aux germanoises et germanois qui, s'ils le désirent, peuvent venir se joindre à nous, le vendredi après 17h au terrain de boules (derrière le groupe scolaire), pour

l'entraînement.

Nous remercions la municipalité pour le revêtement de goudron étalé sur les terrains ainsi que la pose de matériel pour l'entourage.

Nous remercions les frangines (notre second sponsor) pour les repas qu'elles nous ont concoctés lors des challenges.



Aujourd'hui, notre Harmonie compte 45 musiciens dans ses rangs.

Cette année, elle a rayonné dans la région avec des prestations variées.

En octobre 2018, c'est à St Germain qu'elle a produit un superbe concert en invitant l'Harmonie de La Bourboule et les formations musicales des villages voisins.

Dans sa composition complète, entre les « Illuminations du 8 décembre de Villerest » et juillet à la fête du village de St Polgues, elle a animé un spectacle pour l'Assemblée générale du Crédit Mutuel salle du Grand Marais aux côtés d'une excellente chanteuse, accompagné la messe de Ste Cécile et fini l'année en apothéose lors de la fête de la Musique à St Germain le 23 juin qui fut l'opportunité d'intégrer les musiciens de « l'orchestre à l'école » sur notre nouveau programme Latino/brésilien et côtoyer la nouvelle chorale du village... sous la direction de nos chefs Armelle et Christophe Loppin.

Ces temps forts, humainement et musicalement, se sont retrouvés également dans les partenariats nombreux cette année :

\*Avec Akouna, groupe pop-rock qui a lancé la promotion de son dernier disque dans notre village au cours d'une soirée privée;

\*Avec « Les copains d'Accord », nous avons vécu les 150 ans de l'Harmonie de Renaison, le 50ème anniversaire du Jumelage « Renaison-Gruyères » et renforcé cette amitié dans un concert à Coutouvre lors du Festival « Zik en Loire ».

Bien sûr, notre Harmonie a été présente sur les temps officiels du 11 novembre et du 8 mai dans des programmes de défilés plus classiques mais notre nouveau registre plus exotique développé cette année nous permet de changer nos modes de déambulations.

Vous pourrez en profiter prochainement dans la parade des classes de St Romain la Motte et dans nos futures interventions en plus petites formations, telles celles écoulées lors de « Tables ouvertes » ou la marche de la MFR

Parce que « nous voulons plus que de la musique », nous apprécions ces coopérations et nous vous remercions de nous accompagner lors de nos prestations.

Par ailleurs, si vous êtes intéressés pour rejoindre nos rangs tant dans les percussions que dans la pratique d'un instrument, n'hésitez pas à nous contacter.

**Clément GAYET : Président : 06 65 34 46 52**



# INDEPENDANTE GERMANOISE



Nouvelle saison et nouveaux objectifs

La saison sportive 2018-2019 s'est achevée avec la montée en DF3 des séniors féminines 1, qui finissent également vice-championnes départementales DF4. Encore bravo à elles et à leurs coachs. Les séniors masculins 1 n'ont pas eu la même réussite puisqu'ils ratent l'ascension en DM2 d'une courte défaite en match de barrage. Chez les jeunes, nous pouvons noter l'excellent parcours des U13F qui terminent vice-championnes départementales 3.

Une nouvelle saison s'ouvre avec de belles ambitions : pérenniser l'ascension de l'équipe 1 féminine, ambitionner la montée de l'équipe 1 masculine et continuer le travail de formation des jeunes afin que plusieurs catégories, à des niveaux différents, puissent porter les couleurs « blanches et vertes » au plus haut niveau départemental.

Le club comptera encore cette année 10 équipes jeunes : U7, U9M, U9F, U11Mixte, dont 6 engagées en championnat départemental : U13F, U13M, U15F, U15M, U17M, U18F.

À ce titre, le club recherche des jeunes filles et garçons né(e)s en 2005-2006 et des jeunes filles nées en 2002-2003-2004 afin de compléter ces équipes U15M/U15F et U18F.

Viendront également s'ajouter 3 équipes séniors féminines, 3 équipes séniors masculines, 1 équipe de loisirs féminines et la nouveauté 1 équipe « d'anciens » en entente avec le club d'Ambierle.

**La section « sport adapté »** entrera dans sa 6<sup>ème</sup> année d'existence. L'épanouissement des 9 jeunes porteurs de handicap nous rappelle à tous combien les valeurs de respect, d'esprit sportif et collectif, et de convivialité doivent rester au centre de nos préoccupations associatives.

Lors de la dernière AG une question de plus en plus d'actualité a été posée aux participants:

*« Et vous (licencié(e), parents, ami(e)s du club) qu'est-ce que vous pouvez ou pourriez apporter à votre association ? »*

Actuellement les dirigeants, les entraîneurs cumulent de nombreuses fonctions. Nous lançons un appel, nous avons besoin de votre aide ou de faire appel à vos connaissances ayant un passé dans le basket : pour les entraînements, rejoindre le comité directeur, la commission animation, ou devenir partenaire... N'hésitez pas à contacter le Club...

À ce titre, le comité directeur a acté :

- La mise en place d'un parent référent par équipe jeune, son rôle : être le lien entre l'entraîneur et les parents dans l'organisation des déplacements, des tours de buvette à domicile ainsi que des tenues de table de marque.

- Les équipes séniors s'autogéreront sur la tenue de leurs tables de marque, de l'arbitrage et des responsables de salle : une bonne communication s'impose.

De son côté, le club a engagé des démarches auprès de la FFBB pour déposer un demande de service civique.

À noter que 2 jeunes, Nicolas LE GLEUT et Laura CHARPILLENNE ont reçu les trophées IGB 2019 pour leur investissement club et leur exemplarité sur et en dehors du terrain. À ce titre et pour les remercier, ils bénéficieront de la gratuité de leur licence cette saison.

Pour le renouvellement, la création des licences, les tarifs, les dates de reprise des entraînements, vous retrouverez l'ensemble des informations et news !!! Sur le site internet ou le Facebook club en tapant simplement indépendante germanoise basket.



*À très bientôt,  
sur ou au bord du terrain.*



# UNION SPORTIVE FILERIN



Cette fin de saison a été marquée par la disparition de notre ami dirigeant Maurice Burrelier, emporté par la maladie. L'église de Saint Alban était bien trop petite ce 2 mai pour accueillir tous ceux qui avaient souhaité rendre un dernier hommage à Maurice.

Tous les éducateurs, dirigeants et joueurs de l'US Filerin ont pu apprécier au cours de ces nombreuses années les valeurs humaines, l'investissement dans tous les projets du club et surtout la gentillesse de Maurice. L'équipe 1 dans laquelle Vincent, le fils aîné de Maurice évolue lui a rendu un bel hommage lors du dernier match contre Roannais Foot 42 en s'imposant de belle manière 5-0.



## Bilan de la saison 2018-2019 :

Malgré une année difficile en seniors en raison d'un effectif limité, l'équipe 1 se maintient en D3, l'équipe 2 renforcée par nos U18 quand cela était possible n'a jamais connu la victoire, mais pour autant la bonne ambiance de ce groupe n'a jamais été altérée.

Au chapitre des satisfactions, on retiendra la très belle saison des U15 qui sont de nouveau Champions du Roannais, félicitations à ce groupe de joueurs de qualité ainsi qu'aux éducateurs : Fred, Éric et Thomas.

Les Loisirs sont également champions du Roannais et Vainqueur de la coupe Dalfort, victoire 4-2 contre Parigny, un grand merci à Roberto, le coach de ce groupe.

Mais dès à présent, il faut penser à la prochaine saison qui devrait permettre au club de bénéficier d'un nouveau complexe sportif à Saint Romain la Motte et d'espérer également des travaux d'aménagement sur les complexes sportifs de Saint Germain Lespinasse et d'Ambierle. Une rencontre avec les trois municipalités est programmée début septembre afin d'échanger sur les attentes du club.

## Rappel des prochaines manifestations 2019

- Samedi 26 octobre 2019 : Soirée Paella à la salle ERA de Saint Romain la Motte
- Lundi 11 novembre 2019 : Concours de belote salle ERA de Saint Germain Lespinasse



## CONTACTS

Président : Jean Jacques PERROTON  
06-68-64-54-27

Vice-Président : Gérard CHAVEROCHE 06 86 25 39 82

Secrétaire : Chantal AVRANCHE 06.10.20.08.51

Secrétaire adjoint : Catherine PHILIBERT 06.14.90.97.07

Trésorière: Émilie THUMERELLE 06.12.39.91.19

Trésorier adjoint :Philippe ODIN 06.21.41.13.99

Responsable sportif général : Michaël VIAILLY 06.19.92.59.77

Site du club : <http://www.usfilerin.com>





## COUNTRY COTE ROANNAISE

Présente sur la commune depuis 2012, l'association COUNTRY COTE ROANNAISE propose des cours de danse en ligne country tous les lundis de 18h30 à 20h (intermédiaires) et tous les mercredis de 18h30 à 21h pour les cours novices et débutants.

Et des cours de danse en ligne des « thés dansants » le lundi de 20 heures à 21 heures.

COUNTRY COTE ROANNAISE organise un concert dansant country à la salle E.R.A le samedi 28 mars 2020, à ne pas manquer ! (sur inscriptions)

Sur demande, COUNTRY COTE ROANNAISE propose également des démonstrations country pour les fêtes et organisations festives diverses ainsi qu'en maison de retraite, et peut également animer vos soirées aussi bien en musette qu'en country (DJ musique CD)  
Renseignez-vous !

Renseignements :

Renée Demurger Présidente

06 12 30 37 95

[countrycoterroannaise@gmail.com](mailto:countrycoterroannaise@gmail.com)

<http://country.coterroannaise.over-blog.com>

**Salle ERA  
St Germain Lespinasse**

Chaque semaine

**Danses Country tous niveaux**

Renseignements : 06 12 30 37 95 ou 06 79 44 83 99  
Email : [countrycoterroannaise@gmail.com](mailto:countrycoterroannaise@gmail.com)  
Site internet : <http://country.coterroannaise.over-blog.com>

**Danses en ligne des thés dansants**

**2 semaines d'essais gratuites**



L'union des Commerçants, Artisans et Entrepreneurs de St-Germain-Lespinasse (UCAE) représente l'ensemble des entreprises de la commune. Cette association a pour objet de promouvoir les commerces et les entreprises locales en proposant une dynamique commerciale au sein du village et aux alentours.

L'UCAE travaille actuellement sur le dossier de reprise de l'épicerie de façon à anticiper d'ici 2 à 3 ans le départ en retraite de la gérante et d'en faciliter les conditions de reprises. C'est une action menée en collaboration avec Sylvie Fournier, qui se dévoue depuis plus de 18 ans au service des germanois, avec la Mairie et avec la direction de Carrefour/Proxi.

Une étude de marché a été conduite par le groupe Proxi, elle montre un fort potentiel de développement à condition que la surface commerciale, actuellement de 60 m<sup>2</sup>, puisse être augmentée. Un déplacement du fonds commercial est donc à envisager afin d'avoir une meilleure attractivité vis-à-vis de porteurs de projets. Avec une surface plus grande, d'environ 200 m<sup>2</sup>, la future épicerie Proxi pourra proposer un plus large choix de produits, en particulier locaux, et répondre ainsi à tous les besoins de la population germanoise, mais aussi des communes voisines et de la clientèle de passage.



Parallèlement, L'UCAE et la Mairie ont sollicité la MFR des Athiauds afin que les élèves de leur classe de commerce réalisent, avant la fin de cette année, une enquête suivie d'une étude de marché sur le potentiel économique de la commune. La population sera ainsi mise à contribution afin de recenser les besoins et les attentes de chacun. Merci à tous de réserver le meilleur accueil aux élèves enquêteurs.

Pour mémoire, en novembre 2018, l'association a édité pour la première fois une plaquette (sous la forme d'un beau dépliant 3 volets tout en couleur) intitulée "Infos Pratiques". Le but de cette plaquette étant de fournir des informations pratiques à la population (informations utiles sur la vie locale, numéros d'urgence, bref des informations à toujours garder à portée de main) et d'offrir aux entreprises de St-Germain un moyen de communication pour faire connaître leur entreprise, leur domaine d'activité, leur savoir-faire, leur expérience, leurs produits et leurs services...



Cette plaquette a vocation à être conservée par les familles qui pourront, selon leurs besoins, y retrouver rapidement les coordonnées des commerces, des artisans ou des entreprises de leur choix. Elle sera régulièrement mise à jour.

Avec la rentrée, les horaires normaux reprennent :

Mardi de 16h30 à 18h

Vendredi de 16h30 à 18h

Samedi de 10h à 11h

Pendant ces créneaux horaires, vous pouvez trouver, gratuitement, tous genres pour adultes (romans, policiers, documentaires, DVD) et même chose pour la jeunesse.

Nous pensons également continuer les interventions dans les écoles, la crèche et le relais d'assistantes maternelles.



Afin d'assurer un service de meilleure qualité, il est nécessaire d'étoffer notre équipe. Nous lançons un appel aux bénévoles. Cela ne demande pas un investissement personnel très important, chacun donne le temps qu'il peut.

Merci à ceux qui sont intéressés de se faire connaître à une permanence ou de contacter la présidente : Marie Emilienne PUZIO au 06 77 27 12 35.



## Groupe de marche

Le groupe des marcheurs qui existe depuis bientôt 10 ans rappelle les jours et horaires

Le lundi = départ 9h devant la maison des associations, rue de Verdun, pour une marche d' environ 1h

Le jeudi = départ 9h devant le complexe sports et loisirs, rue Persigny pour une marche d'environ 2h ou 2h 30

Le premier jeudi du mois départ 8h30 pour une marche à l'extérieur ( départ en voiture pour une destination - départ de la marche ) Retour vers 11h30



Les marcheurs font parfois de belles rencontres !!!



## Les Délices Du Vieux Mûrier

**Une toute nouvelle  
petite entreprise voit  
le jour à Saint  
Germain Lespinasse !**

**Adeline Côte**, pâtissière de formation, se lance dans la transformation du lait de la ferme familiale l'EARL du vieux mûrier, en glaces, sorbets, entremets glacés, entremets classiques et petits fours.

Vous pourrez commander sur le site et venir chercher votre commande ou vos glaces directement à la ferme, ou également disponible dans quelques points de ventes comme les épiceries de St Germain, Noailly ou Neulise. Également disponible au magasin producteur à Renaison « Pré d'Ici », et à Roanne au bar à salades et soupes « Vert Chez Nous ».

Faits à partir d'ingrédients simples comme le lait, la crème, les œufs, les fruits ; ils sont sans colorant artificiel ni conservateur !

Des gourmandises à consommer sans modération !

*Des entremets comme la forêt noire, l'ambassadeur, le fraisier, les bûches glacées, des tartes avec les fruits de saison, ainsi que des petits fours comme les meringues, palets pistache chocolat et palets raisins, lunette à la confiture de framboise faite maison...*

### SAS Les Délices Du Vieux Mûrier

678 Chemin du vieux murier  
(Ancien lieu-dit Les Gayets)

42640 Saint Germain Lespinasse

06.46.49.45.22

[lesdelicesduvieuxmurier@gmail.com](mailto:lesdelicesduvieuxmurier@gmail.com)

[www.lesdelicesduvieuxmurier.jimdofree.com](http://www.lesdelicesduvieuxmurier.jimdofree.com)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram : les délices du vieux murier



## La clé des chants

**une chorale  
est née**

C'est à l'occasion du centième anniversaire de l'armistice 1918 et sur la demande du conseil municipal qu'une chorale éphémère a vu le jour, 25 personnes ont rejoint ce projet.

Après 3 mois d'arrêt, l'idée est venue de reprendre les répétitions avec un répertoire de chansons françaises ; c'est ainsi que la Clé des Chants est née : Chorale riche de 27 chanteurs et chanteuses dirigée par Armelle LOPPIN.

Nous avons participé à la fête de la musique le 23 juin, ce fut une réussite, pour notre première prestation en public.

Nous envisageons de chanter pour nos anciens, lors de la semaine bleue ainsi qu'au cours du repas des aînés. Notre chorale pourra également se produire lors de diverses manifestations germanoises.

Les personnes aimant chanter sont invitées à nous rejoindre les vendredis de 17 heures 30 à 19 heures, à partir du 13 septembre à la maison des associations rue de Verdun. Nous vous garantissons joie et bonne humeur.

### Le conseil d'administration:

Jocelyne GAUDRY (Présidente 06 85 05 45 91) Marie-Claude WILLENBUCHER (Trésorière 06 71 91 69 20), Marie-Noëlle BESSON (Secrétaire 06 43 07 22 24), Liliane BOSSAND, Odile BRISWALTER, Christiane BERRY, Yvette DURAGON-GUIGNARD et Armelle LOPPIN (Directrice).



## Comité des fêtes

Une équipe d'une vingtaine de personnes (dirigée par Christophe FRECHET) qui met toute son énergie à animer le village :

loto du début d'année, brocante avec vente de tripes à déguster ou à emporter, loto de la fête des Mères, fête nationale avec son feu d'artifice et bien sûr la fête patronale avec son concours de pétanque.



le bureau du comité

**à noter!**

**Fête patronale  
le week-end du 21 et 22 septembre 2019**

Au programme : manèges sur la place du Pigeonnier, samedi après-midi, soir et dimanche.

Le samedi après-midi, au groupe scolaire, aura lieu vers 13h30 le concours de pétanque. En fin de soirée, la retraite aux flambeaux emmenée par l'harmonie de Saint

Germain, suivie cette année du feu d'artifice (la fête du 13 juillet n'ayant pas eu lieu pour cause de canicule, le feu d'artifice sera donc tiré pour la fête patronale).

Le dimanche matin, au Grand Couvert, vente d'andouillettes et pommes de terre à déguster sur place ou à emporter. En fin de matinée, la nouvelle chorale "la clé des chants" viendra interpréter son répertoire.



Bravo  
aux bénévoles

Peut-être une surprise vous sera réservée, en animation, dans la journée du dimanche! mais... !!! Chut rien n'est sûr !!!

**N'hésitez pas à venir nombreux soutenir  
votre comité des fêtes**



les hommes du comité



**Président : Jean claude Zucchiatti**

Vice présidente : Valérie Thévenet

Secrétaire : Emilie Sapin

Trésorière : Emmanuelle Carrie

Trésorière adjointe : Aurélie Margotton

Responsable piscine et patinoire : Fabienne Zuchiatti et Emmanuelle Carie

Responsable Bourses aux vêtements et aux jouets : Monique Guillot et Anne Marie Chaverroche



**BOURSE AUX VETEMENTS**

Des bourses aux vêtements qui perdurent depuis de très nombreuses années pour financer les activités ( piscine et patinoire ) permettant aux enfants des loisirs moins onéreux.

**Bourse aux vêtements hiver 2019 à la salle ERA**

Dépôt = lundi 7 octobre : 14h - 18h mardi 7 et mercredi 8 octobre = 8h30 - 17h non stop

Vente = 11 octobre de 15h30 à 17h30 pour les adhérents et de 17h30 à 20h pour tous et samedi 12 octobre de 9h à 14h

**Bourse aux jouets 2019 maison des Associations**

229 rue de verdun

Dépôt = Mardi 12 mercredi 13 et jeudi 14 novembre de 8h à 17h non stop

Vente = vendredi 15 novembre de 16h à 18h (nouveau ) et samedi 16 novembre de 8h30 à 14h non stop

**Bourse aux vêtements printemps - été 2020**

Dépôt = 14 et 15 avril et vente 17 et 18 avril



U.S.F. (Union Sportive Filerin) <a href="mailto:usf-563814@lrafoot.org">usf-563814@lrafoot.org</a>	Jean Jacques PERROTON 06 68 64 54 27
Indépendante Germanoise (Basket) <a href="mailto:jeromebrun@neuf.fr">jeromebrun@neuf.fr</a>	Jérôme BRUN 06 21 23 87 45
Judo Club <a href="mailto:dojo.germanois@gmail.com">dojo.germanois@gmail.com</a>	Karine AUCOURT 06 85 36 12 88
Boule Germanoise <a href="mailto:devrat.yves@orange.fr">devrat.yves@orange.fr</a>	Yves DEYRAT 06 72 33 93 48
Harmonie <a href="mailto:clement.gayet@laposte.net">clement.gayet@laposte.net</a>	Clément GAYET 06 82 02 75 42
Lecture pour Tous <a href="mailto:lecturepourtous@laposte.net">lecturepourtous@laposte.net</a>	Marie Emilienne PUZIO 04 77 64 59 36
La clé des chants <a href="mailto:jocelyne.gaudry53@orange.fr">jocelyne.gaudry53@orange.fr</a>	Jocelyne GAUDRY 06 85 05 45 91
Association Persigny	Michel DE LA TOUR DU PIN 04 77 64 52 44
F.N.A.C.A.	Jean BESSON 04 77 66 69 22
Détente et Loisirs créatifs <a href="mailto:l.bossand42@bbox.fr">l.bossand42@bbox.fr</a>	Liliane BOSSAND 06 11 20 69 40
Club de la Bonne Humeur <a href="mailto:dilimasson@orange.fr">dilimasson@orange.fr</a>	Didier MASSON 06 20 25 48 60
Familles Rurales <a href="mailto:zucchiatti.jean-claude@neuf.fr">zucchiatti.jean-claude@neuf.fr</a>	Jean Claude ZUCCHIATTI 07 80 41 17 84
Nature Enfantine <a href="mailto:Angelique.margerit@net.mcdonalds.fr">Angelique.margerit@net.mcdonalds.fr</a>	Angélique MARGERIT 06 75 53 67 61
A.P.E.L. <a href="mailto:magaliedemulsand@gmail.com">magaliedemulsand@gmail.com</a>	Magalie DEMULSAND 06 03 30 54 55
D'Arthur à Zoé <a href="mailto:aurelie.longefay@laposte.net">aurelie.longefay@laposte.net</a>	Aurélie LONGEFAY 06 79 87 25 97
Les Écoliers Germanois <a href="mailto:lesecoliersgermanois@gmail.com">lesecoliersgermanois@gmail.com</a>	Frédérique GRIMONPONT 06 03 45 86 17
Comité des Fêtes <a href="mailto:christophe.frechet67@gmail.com">christophe.frechet67@gmail.com</a>	Christophe FRECHET 06 86 77 06 36
Country Côte Roannaise <a href="mailto:renee.demurger@yahoo.fr">renee.demurger@yahoo.fr</a>	Renée DEMURGER 06 12 30 37 95
Association Jeunesse Germanoise <a href="mailto:alexismo2311@gmail.com">alexismo2311@gmail.com</a>	Alexis MOUTTET 06 01 27 85 10
UCAE <a href="mailto:bigarreau42@free.fr">bigarreau42@free.fr</a> <a href="mailto:th-s@orange.fr">th-s@orange.fr</a>	Philippe BIGARD 06 51 40 47 10
Gym Germanoise <a href="mailto:rpuzio@orange.fr">rpuzio@orange.fr</a>	Chantal DEVEAUX



Aujourd'hui premier octobre mil huit cent cinquante-quatre, le conseil municipal de la commune de St Germain L'Espinasse, réuni extraordinairement en vertu d'une autorisation de M. le Sous-Préfet, sont présents M.M. les membres du Conseil.

Assistent à la séance Monsieur le Comte de Persigny, sénateur, ancien ministre de l'Intérieur, M. Dumarais, Député au corps législatif, M. de Vougy, Directeur général des lignes télégraphiques et plusieurs autres des plus hauts cotisés de la commune.

M. le Maire ouvre la séance et expose que la population de la commune augmentant constamment d'une manière sensible, l'Église est maintenant d'une grandeur insuffisante : surtout les jours de dimanche et de fête où les populations voisines qui n'ont qu'une messe dans leur paroisse viennent en partie assister à celles de St Germain, au grand profit de la commune qui trouve là l'occasion d'un débit fructueux de ses produits et marchandises. En même temps que l'église est trop petite, elle demande en général des réparations indispensables : l'escalier du clocher menace ruine, la toiture de tout l'édifice est en très mauvais état...

M. le Maire soumet cette question : faut-il se livrer à des réparations coûteuses sur un édifice insuffisant ? Ou la commune doit-elle, et peut-elle songer à faire une construction nouvelle ? Ses ressources le permettent-elles ? M. de Persigny demande et prend la parole sur l'autorisation de M. le Maire, et à la satisfaction de toute l'assemblée. M. de Persigny, après l'examen fait de l'état d'insuffisance des dimensions de l'Église et de l'état de vétusté fait ressortir l'avantage de rassembler et ménager toutes les ressources, de manière à ne pas faire de dépenses pour des réparations coûteuses qui, dans un temps rapproché, resteraient en pure perte en présence de la nécessité d'agrandir ou de reconstruire l'Église, et avec le devis qu'il apporte à bien servir les intérêts d'une commune où il est né et à laquelle il tient par des liens d'affection. Dans toutes les occasions qui lui ont été offertes avec le respect qu'il met à ne pas engager la commune à des sacrifices au-delà de ses forces... sans oublier que les bras sont la monnaie de l'homme de travail et que chacun doit être admis à s'associer d'une pareille œuvre par sa pieuse offrande, la sollicitude de l'autorité ne devant veiller qu'à la ménager. M. de Persigny arrive à cette conclusion... qu'il est plus convenable de songer à réédifier immédiatement.

M. de Persigny rappelle ensuite que l'Église n'est pas le seul objet de convenance et d'utilité pour la commune ; qu'elle a déjà songé et qu'il s'est associé à la pensée de créer une salle

d'asile pour l'enfance ; mais que ce projet doit être en quelque sorte mêlé avec le projet d'église parce qu'il se rencontrera, soit par les matériaux provenant des démolitions, soit par la main d'œuvre des ressources qui seront profitables à la salle d'asile qu'il est donc convenable de reporter les premiers efforts sur l'œuvre principale. Dans ce but M. de Persigny annonce qu'il consentira à convertir en un capital la rente annuelle de cent francs qu'il avait l'intention d'affecter à l'entretien de la salle d'asile ; en conséquence deux mille francs seront ainsi disponibles et applicables aux premiers besoins. M. de Persigny passant à l'examen des ressources disponibles, d'après les probabilités, annonce qu'il souscrit pour une somme de trois mille francs auxquels il faut ajouter le capital dont il vient d'être parlé, ce qui donne pour total 5000 francs, M. de Vougy souscrit pour 2000 francs, M. Dumarais pour 1000 francs, M. François Paillet pour 200 francs, M. Servajeau, membre du Conseil pour 100 francs, un legs fait par Benoit Tantot pour 700 francs, on peut évaluer les démolitions de l'église actuelle à 3000 francs, on peut espérer que les charrois qui seront fournis volontairement s'élèveront à 3000 francs, de M. le Préfet par suite de la classification de notre route comme départementale, en deux ans, moitié chaque année, 2000 francs, on peut évaluer les ressources en argent que fournira la fabrique à 2000 francs, la commune a en caisse, en fonds libres, 5000 francs, M. de Persigny veut bien annoncer qu'avec ses soins et le concours



de M. Dumarais et de M. de Vougy, on pourra espérer obtenir de l'État une subvention qu'on peut évaluer à 12000 francs, que cette subvention pourrait même s'élever plus haut comparativement au chiffre des souscriptions volontaires qu'on peut encore prévoir.

M. le Maire résume le débat et appelle le Conseil à donner son avis sur le projet dont il s'agit. Spontanément, le Conseil demande à exprimer à M. de Persigny ses remerciements pour l'encouragement et l'appui qu'il apporte à l'entreprise d'une œuvre si utile pour la commune et sa reconnaissance pour la bienveillance qu'il met au débat. Et le Conseil appréciant l'intérêt qu'il y a à se livrer à cette œuvre dans les conditions qui lui sont offertes et de la placer sous un si heureux patronage déclare à l'unanimité adopter dans son entier l'avis émis par M. de Persigny.

En conséquence, le Conseil s'en remet aux soins de M. le Maire et le prie de se conformer aux indications émises pour donner suite au projet formé, et arriver le plus promptement possible à son exécution.

Fait et délibéré à St Germain l'Espinasse les jours, mois et an que dessus, et après lecture faite ont signé M. de Persigny et tous les membres présents à la séance.

# Location à sa restauration

La nouvelle église de Saint Germain Lespinasse, ainsi construite entre 1860 et 1865, est un ensemble exceptionnel, bien que datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est un exemple rare d'édifice de cette époque qui comporte un décor complet de peintures murales de grande ampleur.

La restauration intérieure de l'église réalisée en 2005, permet de présenter aujourd'hui au public un ensemble du plus haut intérêt patrimonial, très représentatif du XIX<sup>e</sup> siècle, au sein d'une région à vocation patrimoniale marquée.

Dans sa réunion du 18 février 2002, le Conseil Municipal a décidé d'engager des travaux concernant la mise en valeur de ce patrimoine religieux. Ceci représentant une dépense de 705645 €, subventionnée à hauteur de 82%.



Ce chantier de restauration a été scindé en trois phases.

La première phase de travaux se rapporta à l'installation d'un nouveau mode de chauffage et à la mise aux normes de l'ensemble de l'installation électrique, avec un nouveau système d'éclairage permettant une

mise en valeur de l'intérieur de l'édifice et plus particulièrement de la série des treize tableaux, don du Duc de Persigny, représentant le Christ et les douze apôtres, ainsi que les deux grands tableaux : « l'adoration des mages » don du Duc de Persigny et une « crucifixion » don de l'Empereur Napoléon III.



La seconde phase, la plus importante artistiquement, consista à nettoyer et restaurer l'ensemble des peintures murales réalisées à l'époque par Etienne Zaccheo, ainsi que les dix-neuf vitraux.

La dernière phase de l'opération permet de restaurer le mobilier intérieur et de réagencer l'ensemble de l'édifice pour lui redonner non seulement sa vocation culturelle

mais aussi pour faire apprécier tout l'intérêt patrimonial.



Concert inaugural  
24 juin 2005

## Opération de sauvegarde de la chapelle du cimetière



Les matériaux de déconstruction de l'ancienne église ont servi à l'édification de la nouvelle église. Seules ont été préservées deux chapelles de l'ancienne église. Une délibération du conseil municipal du 20 mai 1861 mentionne « la petite chapelle placée au centre du cimetière aurait besoin de quelques réparations d'entretien ; le toit a besoin d'être recouvert et par suite de la démolition de l'église contigüe, les murs placés en nord et en matin se trouvent presque entièrement découverts par le haut ... »

En 150 ans, cette chapelle a subi quelques restaurations et aujourd'hui nous pouvons constater que les peintures et décors sont en partie relativement bien conservés. Il conviendrait de prévoir à court terme des travaux au niveau de la toiture afin d'améliorer l'étanchéité, en effet des infiltrations détériorent les crépis intérieurs.

Il serait ensuite envisageable de restaurer l'intérieur de cette chapelle et de l'ouvrir à nouveau au public.



Dans ce but, une recherche de financement serait donc à organiser. Cela pourrait passer par une collecte de financement participatif via une association locale ou via la fondation du patrimoine. Une commission extramunicipale serait à mettre en place pour instruire ce dossier et mobiliser des fonds publics.

à noter!

### APPEL A PARTENARIAT

Associez-vous à ce projet de sauvegarde de notre petit patrimoine religieux. Participez à une réunion d'information afin de réfléchir ensemble sur les modalités et les moyens à mettre en oeuvre.

**Jeudi 10 octobre 2019 à 18H00**  
A la chapelle du cimetière

Bonjour, à l'occasion de rangements, je trouve dans une boîte une quarantaine de documents (décrets, rapports, courriers, etc.) datés de 1790 à 1810, et qui proviennent vraisemblablement de la mairie de Saint Germain. Un de mes grands oncles, Lucien Ribaton, a tenu pendant longtemps une épicerie à Saint-Germain et a dû, à un moment donné, faire partie du Conseil Municipal. Sa fille, Solange, était la marraine de mon père, et en avait fait son légataire universel. Lors de son décès (dans les années 1980), mon père m'a demandé de l'aider à vider fonds de commerce et maison avant de les mettre en vente. Nous avons eu peu de temps pour déménager les locaux, et j'ai mis de côté un certain nombre de cartons... que je n'avais pas encore tous ouverts 40 ans plus tard ! Suite à ma "découverte", j'ai interrogé mon père (88 ans), qui se souvient que son oncle lui avait parlé d'un incendie à la mairie à l'occasion duquel les conseillers municipaux présents avaient essayé de sauver du feu le maximum de documents et d'archives, en les emportant chez eux... À mon avis, les documents en ma possession ont dû être égarés entre les archives et les stocks de mon grand-oncle (si vous aviez vu le bazar dans les combles et dépendances !!!), puis, oubliés... Je souhaiterais les restituer, car ils peuvent avoir de l'intérêt pour les personnes qui font des recherches sur cette période de l'histoire. Êtes-vous intéressés à ce que je vous les fasse parvenir, ou bien préférez-vous que je prenne contact avec le service des archives départementales ? Bien à vous.

Nous exprimons à monsieur François Ribaton toute notre reconnaissance. Il nous a transmis ces documents, soigneusement protégés, nous les avons versés au fonds des archives communales.

Ces documents datant de la Révolution française sont un émouvant témoignage de la vie communale d'alors.

Nous reproduisons ici un de ces documents, il s'agit d'une demande du Préfet datée du 22 Brumaire an 11 :

« Par ma circulaire du 3 thermidor de l'année dernière, je vous ai chargé, citoyen Maire, de me faire connaître quelle distance il y a, en lieues de pays, de votre commune au chef-lieu de la Sous-préfecture de votre arrondissement et quel était le nom des communes qui limitaient le territoire de la vôtre, et à quelle distance vous étiez d'elles, également en lieues de pays, et en prenant toujours pour base le clocher ou le centre de chacune desdites communes.

Je n'imaginais pas qu'un travail aussi facile, et qui n'exige que quelques minutes, dut être redemandé ; cependant je m'y vois forcé par la négligence que vous avez mise à le transmettre au Sous-préfet de votre arrondissement que j'avais chargé de me le faire parvenir. Veuillez bien, citoyen Maire, m'éviter la peine d'une troisième réclamation...



M. Ribaton a joint une photo souvenir de ses aïeux, prise devant leur épicerie (au carrefour de la mairie, ancien magasin électroménager) avec de gauche à droite: Lucien, épiciier, ses deux frères Félix et René, son épouse Jeanne, leur fille Solange et sa tante Paulette.



## Création d'un fonds documentaire municipal



Dans le but de sauvegarder et transmettre notre mémoire collective, nous incitons les personnes qui souhaitent se séparer d'anciens documents relatifs à la vie communale, à les déposer en mairie ou de les prêter pour copie.

Ces documents seront répertoriés, archivés et mis à disposition des personnes intéressées pour consultation.



**PETITE ANNONCE** Dans l'objectif de la parution d'un ouvrage en 2020 sur la commune de Saint-Germain-Lespinasse, nous sommes à la recherche de tout type de documents : photos, articles de journaux, témoignages ou simple information. Ceci afin d'enrichir le fonds documentaire que nous avons commencé à constituer.

Si vous possédez des documents concernant le « Saint Germain ancien », n'hésitez pas à nous contacter soit par mail à l'adresse suivante : [cpaloire@gmail.com](mailto:cpaloire@gmail.com), soit par téléphone au 07 86 56 56 72. Ils vous seront rendus rapidement.

Avec nos remerciements. René et Philippe Guillot



# Actes d'Etat-Civil 2018



## Naissances

**Arthur BENETIERE** né le 14 février 2018

**Antoine PERROTON** né le 20 mars 2018

**Mikaelle DEFFOND SUCHET** née le 15 mai 2018

**Lucile DAMIEN** né le 28 mai 2018

**Justine DAMIEN** née le 28 mai 2018

**Louis GRIMONPONT** né le 5 juin 2018

**Maëlys DE OLIVEIRA** née le 4 août 2018

**Chloé JONIER** née le 24 novembre 2018

## Mariages

**Antoine RUIZ et Montserrat MESTRE FERRAN**  
le 16 juin 2018

**Mickaël REIS et Lucie ALVES**  
le 23 juin 2018

**Alban REGIMBAL et Stéphanie ROBIN**  
le 21 juillet 2018

**Julien GIBAUSET et Céline VERRIÈRE**  
le 28 juillet 2018

**Alexandre PROST et Coraline RABOUTOT**  
le 18 août 2018

**Kévin de SOUSA et Amélie COUAVOUX**  
le 1 septembre 2018

## Décès et transcriptions de décès

**Jacques BAUDOT**  
le 12 janvier 2018

**Raoul BUSSET**  
le 24 février 2018

**Françoise MATHIEU**  
le 7 mai 2018

**Yvon LHOPITAL**  
le 8 juin 2018

**Jean Claude VERNASSIERE**  
le 1 juillet 2018

**Yvonne GRUMEL**  
le 7 août 2018

**Marius GONTARD**  
le 28 août 2018

**Serge LEGRAND**  
le 29 août 2018

**Jacky DUMAS**  
le 5 septembre 2018

**Albert CHARVET**  
le 8 septembre 2018

**Marguerite MOURIER des GAYETS**  
le 21 septembre 2018

**Henri LANIER**  
le 27 octobre 2018

**Michèle LORISSON**  
le 22 novembre 2018

**Joseph VILLENEUVE**  
le 23 novembre 2018

**Nicolas JANDOT**  
le 4 décembre 2018



Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française à partir de 2019. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), **vous devez demander à être inscrit(e)**.

Vous pouvez vous inscrire soit à la mairie de votre domicile, soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins 2 ans, soit à la mairie de la commune où la société, dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique depuis au moins 2 ans, est inscrite au rôle des contributions communales depuis au moins 2 ans.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du deuxième mois précédant le premier tour de l'élection. Un report de ce délai au dixième jour précédant le 1er tour est possible dans certaines situations. **Renseignements auprès du secrétariat de mairie.**

**À savoir : les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020**

